

ARTE.

Honoraire d'une
n d'une Cour et
La Dispense, la
fournitures sont
ours, pour être
pendant des Fo-
rsales, et chaque
que ce soit, la
utes les fourni-
autres biens et
Suprême Chef
déléguer pour
sujets à l'ordre
l'usage exclu-
es Forestiers et
graphie dix de

... No.....
.....18....
Constitutions,
Indépendant
à me confor.
E LEURS
RE ADOP.
P SUPRÉ.
.....

AVIS IMPORTANT

LES MEMBRES SONT SPÉCIALEMENT INVITÉS A SE BIEN
PÉNÉTRER DES DISPOSITIONS DES ARTICLES SUIVANTS QU'IL
LEUR IMPORTE SURTOUT DE CONNAÎTRE :

- 120. (3) Concernant les Candidats âgés de moins de 18 ans
ans et de plus de 55 ans.
- 123. 124. 125. Admission des membres.
- 128. Affiliation par Carte.
- 131. (4) (5) Erreur dans l'âge donné par le Candidat.
- 132. (9) Acceptation préalable par le bureau Médical.
- 142. Cautionnement des officiers.
- 158. Comités à qui un devoir spécial est imposé.
- 175. Position des membres d'une Cour suspendue ou dissoute.
- 177. 178. 179. 180. Expulsion des membres.
- 185. 186. Su pension des membres et des Cours.
- 188. Publication de circulaires.
- 189. 190. 191. Position des membres suspendus.
- 203 à 207. Intégration des membres.
- 216. 217. Bénéfices contre les accidents.
- 218. 258. 259. Forfaiture des Bénéfices.
- 222. Activité des Cours et des membres.
- 227. Avis à donner en cas de maladie.
- 228. Délai pour produire les Réclamations en maladie.
- 237. 238. 239. Classe des membres et Echelle des Taux.
- 242. Changement d'occupation.
- 243. Paiement des Contributions Mensuelles.
- 244. Pénalité pour non paiement des Contributions.
- 247. Pénalité pour les Cours qui négligent de faire les
remises.
- 251. Changement de Bénéficiaires.
- 253. 254. Augmentation ou Diminution d'Assurance.
- 260. Incessibilité des Polices.
- 264. Décès des membres.